

Projet pédagogique mercredi 2026/2027

L'Antrejeunes

Ce projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif qui mentionne 4 intentions :

- L'épanouissement
- Le développement
- La socialisation
- La sécurité et la bienveillance

Les élus ont souhaité que ces 4 intentions soient abordées dans le projet pédagogique.

Rappel de règles de l'Antrejeunes :

Le jeune doit être adhérent pour pouvoir y venir

Les jeunes doivent, dès qu'il arrive, s'inscrire sur une feuille d'émargement et la signer et se désinscrire en notant l'heure à son départ.

Le directeur/animateur de l'accueil est responsables du jeune uniquement sur le lieu d'activités et non durant le trajet mené par le jeune entre l'accueil et son domicile.

Veiller à l'autorisation de départ seul et à vérifier les heures de départ sur la feuille.

A. La Socialisation

a. Respect de la différence qu'elle soit sociale ou liée au handicap :

Objectifs	Moyens	Réalisé ou pas
Respect de l'équité face au handicap et permettre une totale intégration	Faire en sorte que toutes personnes soient au même niveau lors des activités en proposant un maximum d'activités accessibles à tous	
	Adapter les jeux en fonction des différents handicaps	
	Intégrer chaque jeune, sans faire de différence	
	Dans la mesure du possible, recueillir un maximum d'informations de la part de la famille pour pouvoir agir et accompagner au mieux le jeune	
Faire prendre conscience des difficultés à vivre au	Proposer des activités de sensibilisation ...	

quotidien avec un handicap		
Tolérance face au handicap	Ne pas laisser les comportements déviants liés au handicap (moqueries...) et expliquer les conséquences de ces agissements	
	Faire respecter la différence envers les jeunes en difficultés	

b. Communiquer, instaurer du dialogue, de l'écoute, des échanges :

Objectif	Moyen	Réalisé ou pas
Permettre aux jeunes et à leurs familles d'avoir toutes les informations utiles	Affichage du projet éducatif	
	Affichage du projet pédagogique	
	Répondre aux questionnements des jeunes ou des familles	
Susciter les échanges	Proposer des temps d'échanges par thématiques (fréquence à déterminer)	
	Proposer des jeux d'interconnaissance	
	Profiter du petit nombre de présence le mercredi pour susciter les échanges	
	Proposer des jeux ou chacun pourra avoir un rôle et ou l'entraide sera de mise	
Recueillir les avis, souhaits des jeunes et y répondre	Réaliser un « mur d'expression libre »	
	Proposer un cahier de proposition	
Permettre la mixité et l'interconnaissance	Proposer des jeux de connaissances	

B. L'épanouissement

a. S'ouvrir au monde/découvrir des apprentissages

	Les sensibiliser à l'écologie le tri sélectif, les sciences ...	
	Varier les propositions de jeux	
	Proposer la découverte de nouvelles saveurs : lors de jeux ou des goûters	
	Faire venir des intervenants	
	Mettre en place des expositions	
	Proposer de leur faire découvrir différentes musiques	

b. Favoriser l'enthousiasme, le plaisir, le jeu

Permettre aux jeunes de se sentir « chez eux »	Laisser les jeunes réorganiser l'espace	
	Proposer une décoration du local	
Permettre aux jeunes d'éprouver du plaisir à venir	Laisser un large choix d'activités aux jeunes	
	Proposer un ou des thèmes sur le mois qui motive	
	Proposer le Bluetooth de la mini-chaine ou de la JBL aux jeunes pour passer leurs musiques	
	Permettre aux jeunes d'être avec leurs ami(es) lors des jeux, activités et sorties	
	Proposer des goûters en commun	
Tenir compte des avis des jeunes	Réaliser un mur d'expression	
	Favoriser au maximum des temps de parole	
	Agir en fonction des idées, ou avis des jeunes	
	Proposer des « choisis ton activité »	

C. Le développement

a. Accompagner, responsabiliser :

	Faire prendre conscience aux jeunes que la propreté du local est une affaire de tous	
	Laisser la possibilité aux jeunes de proposer leurs jeux	
	Proposer aux jeunes de nous aider (pointage ...)	
	Laisser les jeunes arbitrer ou mener des jeux	
Les accompagner dans leurs évolutions	Les encourager dans leurs réussites mais aussi leurs défaites, ne pas hésiter à les complimenter et à faire preuve d'empathie	
	Leurs faire comprendre que les règles sont nécessaires dans la vie en collectivité	
Favoriser les échanges	Proposer aux jeunes de manger avec eux lors des goûter	
	Les écouter et leur apporter une réponse	
	Mettre en place un mur d'expression	
	Être avec les jeunes lors des temps informels	

b. Développer l'autonomie de l'enfant en s'adaptant à son rythme :

Favoriser l'autonomie	Proposer quelques jeux en fonction des âges	
	Proposer un accueil libre et autonome, laissant ainsi le jeune commencer sa journée à son rythme	
	Proposer des moments « choisis ton activité »	
	Proposer des jeux de réflexion ou chacun peut évoluer à son rythme	

D. Sécurité et bienveillance

a. Assurer la sécurité physique et affective des enfants

Bien communiquer	Afficher la charte + BD	
	Adopter une communication apaisée et positive	
Favoriser la bienveillance	Être attentif aux paroles, actes (jeunes et adultes)	
	Répondre aux sollicitations, rassurer et agir s'il y a lieu	
	Faire attention aux « signaux alarmant » : isolement, pleurs ... et réagir en conséquences	
Développer un climat de confiance	Agir ou intervenir rapidement en cas de sollicitations	
	Le jeune doit être épanoui au local, l'animateur devra s'intéresser à chacun	
	S'assurer qu'ils se sentent bien	
Interdire la violence, humiliation, harcèlement ...	Être attentif et ne pas laisser une violence physique ou verbale s'installer (animateurs et jeunes)	
	Respecter le protocole : 1. Reprendre le jeune (animateur) 2. Reprendre le jeune (direction) 3. Convocation des parents 4. Exclusion temporaire 5. Convocation devant l'élus 6. Exclusion définitive	
	Être respectueux (animateurs et jeunes)	
Favoriser la sécurité	Lors des sorties, avoir un sac avec : trousse de secours à jour, fiches sanitaires et eaux	

	Lors des photos et surtout pour alimenter le FB ou l'insta, bien vérifier le droit à l'image	
	Soigner les « bobos »	
	Respecter la procédure en cas d'accident (Alerter, protéger, secourir) voir carnet animateur	
	Faire respecter la sécurité dans le car (ceintures, boissons et aliments interdit lors du déplacement) expliquer la procédure de sortie d'urgence	
	Développer et adapter avec les jeunes les règles de vie	

b. Respecter les règles

Lors de sorties	Respecter le code de la route	
	Faire un repérage (en réel ou sur le net)	
	Donner des consignes simples et claires aux jeunes	
	Respecter les autres (passants, intervenants ...)	
	Compter régulièrement les jeunes	
	Rester attentif	
Pendant l'accueil	Afficher la charte et la BD	
	Respecter et faire respecter la charte	
	Organiser des temps de paroles sur les règles et la charte : réunion jeunes/animateurs	
	Aider au rangement	
	Organiser un système de sanctions réparatrices en cas de non-respect des règles	
	Faire des temps de téléphone autorisé	
	Réaliser avec les jeunes les règles de vie du local	

L'animation jeunesse

A. L'animateur :

Etre animateur est un Vrai métier qui traite de l'humain, il faut donc aimer son travail, échanger et essayer de transmettre ses valeurs.

Nous devons travailler en équipe, une bonne cohésion pourra être la clé de la réussite.

L'animateur doit être le garant de la sécurité morale et physique des jeunes

Un ado c'est :

- Des changements aussi bien physiques que mentaux
- Des doutes permanents
- Chercher à s'affirmer
- Etre mal dans sa peau
- Chercher des références (adultes)
- Frôler toujours l'interdit
- Dualité d'être entre l'enfant et l'adulte

Pour toutes ces raisons, il nous faut donc en tant qu'animateur être très attentif à nos paroles, à nos faits et gestes. En effet, certains ados semblent être très matures et autonomes, quand d'autres semblent très dépendants et immatures, mais tous restent bien des adolescents avec leurs fragilités et leurs sensibilités à fleur de peau.

Les animateurs ont un impact très important pour les jeunes, ils sont des « modèles » des référents, nous devons laisser aux jeunes de bons souvenirs, pour ce faire il nous faut rester « vrais »

L'animateur doit prendre plaisir à venir

L'animateur doit s'affirmer et ne pas douter de ses activités, le doute engendre l'échec.

Il doit respecter les jeunes

Il doit être solidaire à l'ensemble de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique doit être un soutien envers chaque animateur

Il ne doit pas avoir peur de critiquer ou d'accepter la critique (constructive bien évidemment)

Il doit être dynamique.

Il doit être un levier d'intégration

Il propose des activités adaptées aux besoins et à la demande des jeunes.

Il doit montrer par son attitude, l'exemple.

Il doit être présent tout en étant effacé.

Etre présent aussi bien physiquement que mentalement

Ne pas rester avec un seul groupe, mais être en contact avec TOUS les jeunes

Il doit dédramatiser certaines choses avec humour par exemple.

Il doit toujours faire ce qu'il dit pour rester crédible, donc faire attention à ses paroles

Il doit être à l'écoute des jeunes

Il doit créer un climat de confiance avec les jeunes

Il doit favoriser l'établissement d'un esprit de respect et de tolérance entre les jeunes.

Il doit interdire toutes injures, paroles ou gestes humiliants.

Il doit sanctionner s'il y a lieu : arrêt de l'activité, prévenir les parents, exclure le jeune.

Il doit suivre la réglementation.

Etre attentif à la sécurité des locaux et du matériel.

Vérifier les compétences des prestataires de service.

Respecter et faire respecter les règles de sécurité et les règles de fonctionnement

Faire respecter la non violence verbale et physique.

Faire respecter la loi quant aux produits illicites tout en maintenant le dialogue

Interdire l'usage de cigarettes et d'alcool au sein de l'Antrejeunes et pendant les temps d'activités.

Soigner et être attentif aux soucis de santé émis par les jeunes (règles, mal être...)

Respecter les procédures d'urgence : Prévenir, Alerter, Secourir (réf : carnet de l'animateur).

Ne pas attendre la demande du jeune pour soigner.

Etre avec les jeunes en toute circonstance SAUF en cas de temps libre organisé ; dans ce cas les animateurs devront bien baliser et bien appréhender les lieux où les jeunes peuvent circuler librement, donner les numéros de portable des animateurs, donner un point de rendez-vous régulièrement espacé (45 mn par exemple)

Avoir sur soi les fiches sanitaires, une trousse de secours et de l'eau.

Respecter et suivre les consignes données par la direction.

Faire un retour à la direction (oral) de toutes les observations, problèmes rencontrés dans la journée.

Un dialogue, échange, confiance doit absolument s'instaurer entre les animateurs et la direction.

Pour la conduite des minis-bus : respect du code de la route, avoir son permis sur soi, respect des limitations de vitesse.

Les repas sont un temps de travail et seront pris avec les jeunes, il faudra donc les organiser.

Le travail en équipe est indispensable pour le bon fonctionnement de l'accueil.

B. La direction :

Elle est responsable :

- Du bon fonctionnement de l'accueil,
- Du budget,
- De l'élaboration du projet pédagogique et de son application,
- De l'élaboration du projet d'activité, de sa mise en œuvre et de son contrôle,
- De l'élaboration d'un bilan,
- De la coordination de l'équipe,
- De la relation entre la Mairie, les animateurs, les parents, les jeunes

C. Les locaux :

L'accueil se fera en septembre et octobre dans un local de remplacement avec une grande pièce et une petite cuisine, normalement l'antrejeunes réintégrera le local (dans l'école maternelle pour les vacances d'octobre)

Dans la salle unique sera disposé des tables d'activités, un billard, une table de tennis de table, un baby-foot et un coin canapé.

Une cuisine attenante pourra être utilisée pour les ateliers culinaire.

Les toilettes seront à l'extérieur et devront être refermés le soir

Dans l'école en octobre, l'antrejeunes disposera de 3 salles : une première d'accueil et réservé aux activités manuelles, une petite intermédiaire servira de coin « cafétéria » et une dernière sera réservée aux jeux (baby , billard, tennis de table) elle est équipée de toilettes. Une cour attenante pourra être utilisée.

D. Mobilité :

- Deux mini bus 9 places
- Véhicule mairie 5 places
- Un véhicule 30 places (service enfance)

E. Moyens humains

- Un directeur/animateur

F. Organisation :

Horaire du mercredi :

De 9h à 12h : possibilité d'accueil de la passerelle (CM1/CM2) selon projets et accueil de la SIJ

De 14h à 18h30 : accueil libre + programme proposé et goûter

G. Evaluation :

Le directeur/animateur devra organiser son propre mode d'évaluation avec les jeunes pour chaque animation ou sortie qu'elle propose, le but étant de savoir si l'animation ou la sortie a été apprécié et donc est à refaire, à améliorer ou à abandonner.

H. Règles de vie méritant une attention particulière

Les portables :

Le téléphone portable est, en 2025, un élément indissociable, voir quasi indispensable dans la vie quotidienne d'un jeune. Pour être intégré socialement, un jeune doit avoir un portable et être connecté quasi non stop. Ne pas prendre en considération ce fait et interdire les portables dans un local jeunesse peut entraîner une désertification. Nous autoriserons donc le téléphone portable sous certaines conditions :

- Portable autorisé en temps d'accueil mais de façon raisonnable
- Portable autorisé dans le minibus (en cas de sortie)
- Enoncer les limites à l'utilisation du portable (canular, photos des autres, sites non autorisés...)
- Portable non autorisé en temps d'animation (sauf si animation en direction des nouvelles technologies)
- Rendre le portable utile et pédagogique lors d'activité
- Sanctionner par confiscation tout abus ou non respect de ces règles.

La musique :

Tout comme le portable, les musiques actuelles font parties de la vie des adolescents, nous devons donc :

- Leur permettre d'écouter leurs musiques sur une grande enceinte, en ayant au préalable discuté des possibilités ou non de certain texte.
- Nous devons avoir un contrôle sur le volume sonore en accord avec eux
- Nous devons faire attention que chacun d'entre eux puisse diffuser sa musique
- Proposer une playlist réalisée avec les jeunes en début de centre que l'on pourra enrichir au fur et à mesure du temps.
- Eviter la cacophonie avec plusieurs enceintes en même temps
- Autoriser la diffusion de musiques lors des transports mais à des niveaux sonores et des choix musicaux acceptable
- Proposer des animations pédagogiques en direction de la musique
- Leur faire découvrir des artistes peu connus ou d'un autre temps.

Les bonbons et boissons sucrées :

Les bonbons sont clairement associés à l'enfance, et il est difficile pour un enfant ou un adolescent de résister à la tentation... Cependant cela peut entraîner jalousie, chantage et iniquité, nous devons donc :

- Sensibiliser les jeunes à la santé (alimentaire, dentaire)

- Accepter la présence de bonbons, tout en instaurant des règles : pas pendant les activités et pas à outrance.
- Veiller à ce que les bonbons ne soient pas une monnaie pour « acheter » des amis
- Proposer des bonbons de manière raisonnable et suffisante, de sorte qu'ils n'en ressentent pas le besoin de « plus »
- Lors des temps d'accueils et de pique-niques, les boissons sucrées et énergisantes sont fortement déconseillées, pour des raisons de responsabilité sanitaire, le personnel encadrant se réserve le droit de demander que la consommation de ces boissons ne soit faite qu'en dehors de ces temps.